

PROJET DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

CRÉATION D'UN SERVICE SPÉCIALISÉ EN
HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Projet développé par les équipes de: **Bienveillance à l'école ASBL**



Infor Jeunes Bruxelles ASBL



À PROPOS DU PARTENARIAT A L'ORIGINE DU PROJET



BALE
BIENVEILLANCE À L'ÉCOLE



INFOR JEUNES
BRUXELLES

Ce service est né d'un partenariat riche et enthousiaste entre les ASBL Bienveillance à l'École et Infor Jeunes Bruxelles. Les deux organisations ont convenu de fusionner leurs programmes respectifs de lutte contre le harcèlement scolaire en un projet commun.

A ce projet, BALE a amené son expérience du travail avec les adultes (équipe éducative et parents) et des outils d'intervention psycho-sociale d'urgence; Infor Jeunes Bruxelles a apporté sa longue expérience du travail d'animation, d'entretiens et de suivis individuels avec les jeunes.

STRUCTURE DU PROJET

Le programme se déploie en plusieurs services au sein et en dehors des écoles.

SERVICE SPÉCIALISÉ EN HARCELEMENT SCOLAIRE

Au sein des écoles

En dehors des écoles

Programme de
prévention
systémique

Cellule
d'intervention

Service
d'accompagnement
individuel

Service
d'information, de
formation et de
consultance

PRINCIPES D'ACTION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION

Ce programme est conçu selon les principes d'action suivants:

1. Partenariat de 3 ans avec chaque école
2. Programme adapté aux besoins de l'école et de ses acteurs grâce au diagnostic préalable des besoins, difficultés et ressources de l'école. Des questionnaires sont administrés à tous les élèves, membres du personnel scolaire et parents; des entretiens semi-directifs sont menés avec les adultes et des focus- groups avec des élèves. Cette évaluation est partagée et travaillée dès le début de la première année avec l'équipe éducative pour préparer la construction d'un plan d'action sur 3 ans.
3. Mise en autonomie de l'établissement sur toutes questions liées au harcèlement scolaire et, plus largement, au bien-être à l'école.
4. Approche systémique : travail et mise au travail de tous les acteurs de la sphère scolaire (personnel scolaire, élèves, parents et partenaires).
5. Prévention générale (travail de l'ensemble des facteurs pesant sur le climat scolaire et le bien-être à l'école) et spécifique (harcèlement scolaire).
6. Développement d'une véritable culture d'école, portée par tous les acteurs scolaires.
7. Accompagnement dans la mise en oeuvre des outils et présence régulière de l'équipe BALE-IJBXL dans l'école afin de ne pas faire peser sur l'équipe éducative et les élèves tout le poids de la mise en oeuvre du programme
8. Recherche action: chaque projet est programmé et évalué en partenariat avec l'école.



MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Année 1

Formation de 2 journées pour l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, direction, éducateurs, accueillants, personnel administratif, personnel d'entretien...) destinée à travailler avec eux l'**amélioration des compétences psychosociales** des élèves et du personnel scolaire.

A l'issue des 2 premiers jours de formation, les titulaires mettent en œuvre les outils d'amélioration des compétences psychosociales (cercles de parole, activités de cohésion de groupe, renforcement positif...) dans leur classe. L'équipe BALE-IJBXL vient en visite de soutien dans chaque classe donner un feedback ainsi que des outils complémentaires pour l'enseignant.

Le programme prévoit bien évidemment une formation d'un jour dédiée entièrement au **harcèlement**, dont l'objectif est que l'équipe éducative comprenne finement ce qu'est et ce que n'est pas le harcèlement scolaire. En partant de situations très concrètes proposées par l'équipe éducative, on discute, débat et les participants apprennent à analyser des situations de harcèlement (caractéristiques, conséquences, signaux d'alarme,...). Un travail est aussi effectué pour comprendre les dynamiques de groupe et les facteurs d'influence sociale. Sont également abordées les méthodes de prévention du harcèlement, puis les méthodes d'intervention.

A l'issue de la formation, les membres de l'équipe éducative qui le souhaitent (au même titre que les partenaires de l'école -CPMS, médiation scolaire,...) sont invités à rejoindre la **Cellule Bien-Etre**. Les missions de cette cellule sont les suivantes :

- co-construire avec l'équipe BALE-IJBXL le plan d'action du projet;
- mettre sur pieds un plan d'intervention dans les situations de harcèlement dans l'école;
- mettre sur pieds un plan de prévention du harcèlement et d'amélioration du bien-être à l'école;
- co-construire avec le CPMS, le PSE, la médiation scolaire, etc... un protocole d'intervention d'urgence adapté aux besoins et réalités de l'école;
- s'assurer de la continuité des outils introduits par l'équipe BALE-IJBXL après son départ (intervisions, jeunes ambassadeurs, cercles de parole, conseil citoyen, etc);

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Année 2

L'équipe éducative est formée et accompagnée à l'occasion d'intervisions, à mettre en œuvre des **pratiques collaboratives** (échange d'informations, échange de supports, tutorat, délégation, prise de décisions collectives, travail de groupe).

Une formation est aussi consacrée à plusieurs aspects de la **pédagogie institutionnelle** afin que l'équipe puisse mettre en œuvre tous ces dispositifs en année 3.

Année 3

L'équipe éducative est accompagnée pour mettre en œuvre le projet de pédagogie institutionnelle. L'équipe BALE-IJBXL participe et aide à l'organisation de la **semaine blanche**, moment fondateur de début d'année pendant lequel les acteurs de l'école établissent ensemble les grandes lois qui vont régir la vie dans l'école. Les lois sont discutées, négociées et votées au cours de forums, d'assemblées et d'ateliers animés par des membres de l'équipe éducative et des élèves. La semaine se termine par l'élection des délégués au conseil citoyen.

A l'issue de cette semaine, l'école met en place les outils issus de la pédagogie institutionnelle, à savoir les **conseils de classes coopératifs** et le **conseil citoyen**. L'équipe BALE-IJBXL assiste à un ou plusieurs conseils citoyens et conseils de classe coopératifs afin de soutenir la mise en œuvre de ceux-ci.

6

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ÉLÈVES

Année 1

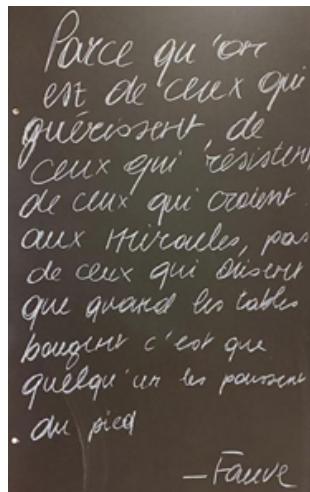
Les élèves participent aux **cercles de parole** et aux ateliers de cohésion de classe organisés par leur titulaire. Souvent, les jeunes deviennent - dès la première année - animateurs de ces cercles ou ateliers et divers supports sont mis à leur disposition.

Année 2

Des **animations de sensibilisation au harcèlement et au bien-vivre** ensemble sont menées dans toutes les classes de l'établissement.

A l'issue de ces animations, les élèves qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la formation (6 journées ou demi-journées) pour devenir **jeunes ambassadeurs contre le harcèlement (JAH)**. Leur mission n'est pas de gérer des situations de harcèlement mais bien de constituer une écoute de première ligne pour les victimes, témoins et auteurs et de les accompagner vers un adulte de la cellule bien-être.

Le dispositif des JAH est fondamental pour la détection des situations de harcèlement. Bon nombre d'études démontrent que les pairs sont les premières personnes vers lesquels se tournent la majorité des jeunes harcelés. Le dispositif permet aussi aux jeunes qui ont subi du harcèlement de s'engager, ce qui est parfois nécessaire pour leur processus de reconstruction.



La photo ci-contre a été prise lors de la formation des JAH dans un collège du Brabant Wallon. Une large majorité des volontaires ont rapporté avoir vécu personnellement des situations de harcèlement ou l'avoir vécu à travers un(e) frère/soeur ou un ami.

Ces paroles d'une chanson que les jeunes se sont appropriées illustre le processus de guérison individuelle et collective à l'oeuvre dans le dispositif.

En parallèle, une série de **11 animations** sont menées dans toutes les classes de 1ère secondaire sur les thématiques liées au climat scolaire et au harcèlement dans l'objectif d'amener ces jeunes à réfléchir à ces problématiques et à participer à la réflexion menée au sein de l'établissement quant à leur prévention.

Année 3

Les élèves ayant participé aux 11 modules d'animation l'année précédente créent et mettent sur pieds une **campagne de prévention du harcèlement scolaire** à destination de leurs pairs.

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PARENTS ET PARTENAIRES

Les **parents** sont un public clé du dispositif. L'objectif du programme est donc d'accroître leur implication dans la scolarité et l'école de leur enfant, ce qui diminue de manière importante la violence et le harcèlement dans l'école.

Après les avoir informés du programme qui va être mis en place dans l'école, les parents qui le souhaitent sont invités à participer aux ateliers parents-partenaires durant lesquels sont discutés diverses thématique en lien avec la parentalité et l'école, et à être formés pour devenir des parents relais dans l'école, c'est-à-dire des parents qui fluidifient les relations entre équipe éducatives et parents.

Trois séances d'information sont également organisées sur les thématiques du harcèlement, du cyber-harcèlement et des réseaux-sociaux.

Le CPMS, le PSE et la médiation scolaire sont des **partenaires** naturels de l'école. Les associer au dispositif s'impose donc. D'autres associations entretiennent souvent des liens étroits avec les écoles: AMO, organisations de jeunesse, maison de quartier, planning familial, CPAS, écoles des devoirs, ... Ces organisations sont également contactées dès la mise en place du programme pour les associer à la démarche, harmoniser les pratiques et développer une complémentarité utile.

Ainsi, un protocole d'intervention d'urgence est à tout le moins élaboré avec le concours de l'ensemble de ces parties. Ce document détaille les missions et rôles de chacun dans l'éventualité malheureuse où un évènement dramatique devait se produire dans l'école (ex. tentative de suicide d'un élève).

LA CELLULE D'INTERVENTION BALE-IJBXL

La cellule d'intervention peut être sollicitée par une école dans deux situations:

SITUATIONS D'URGENCE

Exemple. tentative de suicide d'un élève de l'établissement

Intervention psycho-sociale d'urgence avec plusieurs objectifs:

- identifier les besoins et les personnes à risque
- répondre le plus rapidement possible aux besoins des personnes impliquées

Méthodologie en 5 étapes: information - dépôt de parole - réparation - préparation - diagnostic

SITUATIONS DE HARCELEMENT PERSISTANT

Recours aux outils spécifiques de traitement du problème: méthode de la préoccupation partagée, méthode du groupe d'entraide, ateliers de cohésion, tapis rouge, ...

Dans les deux cas, la cellule d'intervention - composée d'une psychologue et des deux coordinatrices de projet BALE et IJBXL (juristes et médiatrices) - invite l'école à s'engager à mettre en place un programme de prévention après leur intervention, qu'il s'agisse du programme de prévention BALE-IJBXL ou d'un autre opérateur. Il ne saurait être question de multiplier les interventions d'urgence sans agir en profondeur sur les causes.



LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Ce service s'adresse à ceux - jeunes victimes, témoins ou auteurs de harcèlement, leurs proches ou leurs enseignants - en recherche d'un espace de parole.

Ce service organise des consultations individuelles menés conjointement par une psychologue et une travailleuse sociale. Ils donnent lieu, selon la demande et les besoins, à une information, un suivi court terme, un accompagnement dans certaines démarches ou une réorientation vers des partenaires associatifs ou institutionnels (centres de santé mentale, médiations scolaires, AMO ...).

Ce service ambitionne également d'organiser des groupes de parole pour jeunes victimes ou témoins, ainsi que des ateliers collectifs de travail des compétences psychosociales (renforcement de l'estime de soi, développement de l'assertivité...).



LE SERVICE D'INFORMATION

Ce service s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par la lutte contre le harcèlement scolaire. Diverses initiatives pourraient prendre forme dans ce contexte. On peut ainsi penser à:

- un accompagnement méthodologique ou de simples conseils à tout acteur qui cherchent à mettre en œuvre un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'échelle d'une ou plusieurs écoles, d'un quartier, d'une commune, ...
- des échanges entre opérateurs de la lutte contre le harcèlement scolaire.
En ce sens, la constitution par le Réseau Prévention Harcèlement d'une plateforme d'opérateurs sélectionnés, constitue une heureuse initiative. Elle sera l'occasion de réunir et faire dialoguer les acteurs autour de problèmes concrets, de ressources, de projets, de mutualiser les forces et les réflexions.
- des propositions de formation et d'ateliers pratiques à destination de parents qui se trouvent démunis devant le phénomène du harcèlement et du cyber-harcèlement.
- ...

10 LE PROJET HARCÈLEMENT BALE-IJBXL: UNE VOLONTÉ DE MOBILISER DES PARTENARIATS

Le service de lutte contre le harcèlement BALE-IJBXL a - depuis ses prémisses - eu le soucis de s'entourer de partenaires afin de mutualiser autant que possible les ressources pré-existantes.

Le projet est ainsi soutenu et accompagné par des personnes et des institutions ayant développé une expertise et une autorité dans le domaine :

- la Fédération Wallonie-Bruxelles a déjà fait confiance à BALE en 2020 en les sélectionnant comme opérateur harcèlement dans le cadre de l'appel à projet du même nom.
- le Réseau Prévention Harcèlement, dont la présidente Sabine Dannau s'est engagée à faire partie du comité de pilotage du projet.
- Benoît Galand (UCL) s'est également engagé à faire partie du comité de pilotage du projet.
- le Comité des Elèves Francophones (CEF) nous éclaire sur les besoins des élèves en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement. La possibilité de les inclure d'avantage dans la mise en oeuvre du projet est actuellement à l'étude.
- le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé (CBPS) assure une supervision méthodologique du projet.
- le Service d'information, promotion, éducation santé (SIPES - ULB) accompagne l'élaboration de la phase de diagnostic (élaboration de questionnaires, des méthodologies d'entretiens et d'analyse).
- divers organismes (AMO, plannings familiaux, médiations scolaires, maisons de jeunes, maisons de quartiers,...) seront mobilisés pour faire connaître le service d'accompagnement individuels tandis que des partenaires privilégiés (CSM) pourront faire office de relais pour des suivis long terme.
- des partenaires associatifs (Ajile, MIEC,...) s'associent à la réflexion et aux conditions de mise en oeuvre du projet.